

COMPTE-RENDU DU CTL DU 24 MARS 2016

"Une contrainte est une stimulation intellectuelle pour trouver une solution."

Pour entamer sa prise de parole le Président de séance a accompagné l'hommage rendu à la Belgique après les attentats.

Dès les liminaires, le sujet de la retenue à la source a été abordé. Le Président n'arrive pas à apporter la moindre précision concernant son application puisque, soi-disant, rien n'est encore défini.

Le bilan de la formation professionnelle 2015, la charte e-contact et le plan de formation 2016

Le nombre de formations est en baisse par rapport à 2014. Cela s'explique notamment par la fin des formations transversales obligatoires. Les formations métiers sont malgré tout en baisse sans qu'aucune explication convaincante n'ait été donnée. Ce constat se fait également au niveau régional et national.

Les espaces dédiés à la formation décentralisée par rapport à Lille sont installés à Valenciennes, Dunkerque et Cambrai sur le modèle des salles de la formation professionnelle à l'INM.

Les espaces dédiés à la e-formation continuent d'être déployés en même temps les changements du matériel informatique. Les sites sont dotés d'un poste par tranche de 45 agents.

Les agents qui sont les plus formés sont les A et A+. L'explication vient peut-être du fait que certaines formations leur sont réservées. En effet, nous avons demandé à participer, afin d'en connaître le contenu, à une formation qui nous semble essentielle sur les risques psycho-sociaux. Le Directeur a rétorqué que cette formation n'est ouverte qu'aux A+ et A encadrants, voyant bien qu'aucun de nos élus en CTL ne remplit ces critères de grade et de fonction. Ce contenu serait-il honteux ou classé "secret défense" ?

L'absentéisme diminue en général, mais reste anormalement élevé pour la e-formation (43%). Nous avons demandé qu'un sondage soit menée a posteriori auprès des absents pour en analyser les motifs, que nous croyons être la charge de travail excessive dans les services et à un manque d'adhésion à ce type de formation. Les tuteurs en e-formation restent à désigner. Le Directeur Régional a concédé que les formations longues ou complexes doivent faire l'objet d'une formation présentielle.

Cette année, 440 agents doivent suivre la e-formation sur la e-2042 (déclaration de revenus) pour renseigner le e-public pendant la e-campagne...

Autre outil de formation qui s'appuie sur les nouvelles technologies, le CLOM (Cours en Ligne Ouvert Massivement). Il en existe pour l'instant peu. Ces formations sont destinées à la fois aux agents de la DGFIP mais également à ses partenaires.

La DRFiP Nord organise désormais les concours pour le Nord et le Pas-de-Calais. Le nombre de candidats a également augmenté ce qui a mobilisé un nombre plus important de surveillants. Le périmètre géographique reste identique pour 2016. Toutefois, il pourrait se calquer par la suite sur la nouvelle région, ce qui éloignerait les centres de concours des candidats.

En 2015, la DRFiP a accueilli 150 stagiaires du niveau collège à master. Solidaires Finances Publiques en a demandé le détail : niveau d'étude, durée et contenu du stage.

La DRFiP a recruté 5 apprentis et 11 jeunes en service civique qui sont actuellement dans nos services. La DGFIP, qui sacrifie chaque année 2000 emplois, n'hésite pas à recruter des précaires à bas coût.

L'expérimentation de la caisse sans numéraire au Quesnoy

A compter du 1er juin, le SIPIE du Quesnoy n'encaissera plus de numéraire. Les usagers seront fortement invités à utiliser un moyen de paiement alternatif ou à se rendre sur le poste informatique dédié leur permettant d'accéder à impots.gouv.fr. En dernier ressort, ils auront la possibilité de payer en numéraire à la Trésorerie Municipale qui se situe à 200 mètres... sauf le jeudi, jour de fermeture. Or, le 15 septembre 2016, date d'échéance IR tombe...

Pour le Directeur, faire déplacer 1200 usagers constitue "une gêne très modérée". Selon lui, le paiement en numéraire est un choix délibéré des usagers.

Le nouvel organigramme de la DRFiP

Il trouve son origine dans les cibles d'emploi transmises aux directions locales. Cela passe encore par de nouvelles suppressions d'emplois qui touchent l'encadrement supérieur.

A cette occasion les Assistantes de Prévention seront rattachées à la Mission Prévention des Risques (avec l'audit et la CQC) et non pas au Pôle Ressources et Conditions de Travail. Nous avons demandé à la Direction si elle mettait sur le même plan risque financier et risque humain. L'argument opposé par le Directeur - avoir une vue d'ensemble sur tous les types de risques - n'aura convaincu que lui-même. Il a ajouté qu'agir sous la contrainte de la DG était stimulant [comme indiqué dans notre titre],

Solidaires Finances Publiques a voté contre ce projet. Les autres organisations syndicales ont fait de même, sauf une qui s'est courageusement abstenu, validant ainsi le projet de la Direction.

L'application e-contact

Cette application déjà en service depuis le 1er mars n'est pas un cadeau pour ses utilisateurs.

E-contact remplace les 3 applications GAIA et doit en plus permettre le suivi des contacts administration-usager. Elle est présentée comme permettant de limiter la sollicitation multicanal, mais il n'en est rien : elle permet tout au plus de la constater.

Solidaires Finances Publiques a mis en évidence une liste non exhaustive de problèmes et d'anomalies. La représentante de la Direction pour ce projet a convenu de l'insuffisance et la perfectibilité de l'application. Elle s'est engagée à faire remonter nos observations et à réunir rapidement un groupe d'utilisateurs.

La création d'une passerelle entre ce logiciel et les autres applications métiers (ILIAS, REC, etc.) est en cours.

Nous avons aussi pointé l'insuffisance flagrante de l'e-formation et avons réclamé un stage présentiel. Ce constat est partagé par la représentante de l'administration.

Enfin, il nous a été confirmé que seuls les contacts nécessitant un traitement ultérieur doivent être saisis dans e-contact, tant en accueil physique que téléphonique.

Les réflexions sur les aménagements des RAN de la DRFiP Nord

La DRFiP a prévu de présenter pour information au CTL ses propositions de fusion de RAN à la Direction Générale :

la fusion des RAN de Denain et Le Quesnoy avec la RAN de Valenciennes
ET
la fusion des RAN d'Armentières, Roubaix et Tourcoing
OU
la fusion des RAN de Lille, Armentières, Roubaix et Tourcoing

En déclaration liminaire, Solidaires Finances Publiques avait rappelé sa revendication de l'affectation la plus fine possible des agents dès le mouvement national.

Après avoir réclamé le report de ce sujet en dernier point de l'ordre du jour, nous avons demandé à la DRFiP si ce projet était amendable dans le sens de créations de RAN supplémentaires. Suite au refus catégorique du DRFiP de discuter sur les bases de nos propositions, nous avons décidé de quitter la séance et de ne pas participer à une parodie de débat dont l'issue ne pouvait qu'être défavorable aux agents.